

COMMUNE LE THOU
LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
A LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2026

Délibération n° 2026-07-29-1

Budget principal. Décision modificative n°3.

Suite à des dépenses imprévues, Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante :

Section d'investissement

Dépenses

Mobilier mairie

Opération 616 art. 21848 + 2 000.00 €

Réfection façade salle du Conseil

Opération 619 Art. 21351 - 2 000.00 €

Agrandissement de la mairie

Opération 612 Art. 21311 + 2 000.00 €

Viabilisation de terrains communaux

Opération 614 Art. 2111 - 2 000.00 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2026-07-29-2

Budget annexe « lotissement La Chapelle ». Décision modificative n°1.

Monsieur le Maire indique que le montant des travaux de viabilisation doit être revus à la hausse. Il précise qu'une clause du contrat entre la commune et l'entreprise retenue le mentionne.

Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement

Dépenses

Art. 605 + 15 000.00 €

Recettes

Art. 7015 + 15 000.00 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2026-07-29-3

Budget annexe « Logements La Gare ». Décision modificative n°1.

Les crédits relatifs au remboursement des intérêts des emprunts n'ont pas été suffisamment prévus.

Monsieur le Maire propose la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement

Dépenses

66111 + 4 500.00 €

Recettes

757361 + 4 500.00 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2026-07-29-4

Fixation du taux de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

Le taux est fixé à 40%

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2026-07-29-5

Cession d'un terrain communal.

Le Maire indique qu'un terrain cadastré ZS 36 d'une surface de 501 m² correspondant à un délaissé de voirie peut être cédé.

Il propose un prix de cession à 0,50 € /m² soit 250.50 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2026-07-29-6

Droit de préemption urbain sur les lotissements

Accepter de soustraire l'ensemble des lots composant les lotissements « la Route de Saint Pierre et les Hauts des Thèmes » au droit de préemption urbain lors de leur première vente.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n°2026-07-29-7

Modification du règlement intérieur et des horaires d'ouverture au public de la bibliothèque municipale.

Monsieur le Maire informe que les horaires d'ouverture au public de la bibliothèque municipale doivent être modifiés comme suit :

Mardi : de 16h00 à 12h30 au lieu de 16h30 à 18h00.

Par conséquent, les horaires hebdomadaires d'ouverture au public seraient les suivants :

Lundi : 10h00 – 11h00

Mardi: 16h00 – 18h00

Mercredi : 10h00 – 12h30 et 16h00 – 18h00

Vendredi : 16h00 – 19h00

Samedi: 10h00 – 12h00

Le règlement intérieur est modifié.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2026-07-29-8

Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.

La taxe sur la vacance des locaux des locaux d'habitation est instituée.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Date d'affichage et publication sur le site internet de la commune du THOU, le **jeudi 30 juillet 2026**